

Question écrite du 8 mars 2017 de M. Vincent Subilia: «A quand une rue de la Croix-Rouge digne de ce nom?»

- Considérant le flux conséquent de véhicules empruntant la rue de la Croix-Rouge;
- considérant la dangerosité de son tracé;
- considérant l'état de dégradation du revêtement de ladite chaussée
- observant de surcroît que des travaux ont été à nouveau menés en février 2017 (ensuite des doubles interventions d'arborisation de 2016) sans que soit saisie l'occasion de procéder à une rénovation de l'ensemble du tracé,

le soussigné souhaite connaître avec précision la date et l'ampleur des travaux qui doivent impérativement être conduits pour sécuriser ce tronçon dangereux et indigne de son nom.